

## Mairie de Sens-sur-Seille 1 route de Chalon 71330 SENS SUR SEILLE Tél. 03.85.74.72.99 mairie.sens@wanadoo.fr

République Française
----Département de Saône-et-Loire
Canton de Pierre-de-Bresse

## Avis de réunion publique sur les ZAER

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (dite loi APER) a inscrit comme priorité la planification territoriale des énergies renouvelables.

Dans le cadre du processus d'identification des Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables (ZAER), une réunion publique d'information aura lieu :

Le jeudi 23 mai 2024 à 20h30 Salle de réunion à la Mairie

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Sens-sur-Seille, le 13 mai 2024 Le Maire, Sébastien JACQUARD